

Communiqué de presse - 28 mars 2017

Feu vert des partenaires pour la création du Pôle métropolitain du Genevois français

Lundi 27 mars, la Commission Permanente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Commission Permanente du Conseil départemental de l'Ain et la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de l'Ain ont largement approuvé le projet de création du Pôle métropolitain du Genevois français. Ces votes concluent la procédure de consultation préalable. Le Pôle métropolitain du Genevois français verra le jour dans les prochaines semaines.

Ces votes positifs des Commissions permanentes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de l'Ain, et de la CDCI de l'Ain, complètent le vote positif de la CDCI de la Haute-Savoie, intervenu le 16 décembre dernier, et achèvent le processus de consultation prévu par la loi.

Cette série de consultation a été engagée à l'automne dernier suite au vote quasi unanime des élus du Genevois français sur les statuts du futur Pôle métropolitain (près de 99% des 376 votants, répartis au sein de 10 assemblées distinctes, ont approuvé la démarche). La démarche de création du Pôle est conduite par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, Pierre LAMBERT, qui, désormais, peut prendre l'arrêté de création du Pôle métropolitain du Genevois français.

« C'est un sans-faute pour notre projet de Pôle métropolitain. Le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et des CDCI, témoigne de la légitimité de notre démarche. C'est la reconnaissance de la volonté de tout un territoire à se doter d'une nouvelle gouvernance pour asseoir la dynamique de son développement. Nous rentrons désormais dans la dernière ligne droite : le Pôle métropolitain du Genevois français verra le jour dans les prochaines semaines. Avec ce Pôle métropolitain, nous nous dotons d'un nouveau modèle de gouvernance, d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale. » - Monsieur Jean DENAIS, Maire de Thonon-les-Bains et Président de l'ARC Syndicat mixte.

L'ARC Syndicat mixte, qui compte 120 communes situées dans l'Ain et la Haute-Savoie, deviendra Pôle métropolitain à compter du mois de mai prochain. Le Pôle métropolitain du Genevois français rejoindra ainsi les rangs des quinze pôles métropolitains qui ont déjà vu le jour en France.

Cette transformation permet d'initier des actions d'envergure à l'échelle du Genevois français en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et de développement économique. Le Pôle métropolitain du Genevois français constitue une véritable opportunité en termes de structuration territoriale, au regard du poids déterminant du Genevois français (400 000 habitants, 115 000 emplois pour 18 000 entreprises, la plus forte croissance démographique de France métropolitaine, une surface géographique de 1345 km²) et des enjeux du Grand Genève, 2ème agglomération d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Pôle métropolitain est un accélérateur de partenariats. Il se veut un outil plus efficace pour coopérer avec l'Europe, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie et les différents partenaires suisses. Son action s'inscrit dans le respect des prérogatives de chacun, au service de la solidarité territoriale.

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)630 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)